

CHA MEMBERSHIP FEES

This report addresses an issue of importance for all members of the Canadian Historical Association, namely, our membership fees. Over the last three years we have been operating according to fees that were approved by the CHA annual general meeting in 2008. At that time a new structure was put in place largely to address two major initiatives requiring funding – the hiring of an executive person, and our move from previously free accommodation at Library and Archives Canada to our new commercial office space on Albert Street. With these initiatives in place, we were able to operate successfully with small surpluses for each year following, improving our services to members and steadily increasing our membership over the past three years. We have also enjoyed record-breaking attendance at our annual meeting. Now, however, changes to the SSHRCC grant for the *Journal*, accumulated and on-going inflation, as well as our desire to continue to improve our services require us to seek the members' approval of a slight increase in fees effective for 2013 and succeeding years.

First, we want to assure members that your Council and Executive have made it a priority to undertake the business of the Association with great prudence and economy. Any necessary travel, such as the biannual meetings of the Council, has been carried out according to our policy of seeking the lowest possible air fares and other economies. For any other required travel, such as periodic consultative meetings with Library and Archives Canada, we have claimed from LAC the maximum subsidy to minimize the costs to the CHA. We are applying principles of economy and caution to all CHA activities and expenditures across the board and will continue to do so in the future. The presence of a full-time executive director has allowed us to continually improve our efficiencies, especially in tendering contracts for printing, travel accommodations, and other expenses. In this regard, the office has undertaken a number of measures in the last three years which have considerably reduced our administrative costs.

At the same time, we have applied available revenues to improving service to members, through such initiatives as creating a new and much improved website, redesigning the *Bulletin*, enhancing the annual CHA prizes reception with new media, introducing a new online historians database and an online system to manage the register of theses, launching our international themed short book series, and translating and publishing the new *Becoming an Historian*.

As well, at our fall meeting in November, the Council mandated the Publications Chair and Journal editors to develop a proposal to redesign the *Journal of the Canadian Historical Association*, in line with our goal of shaping it into Canada's leading scholarly history journal.

Yet costs continue to mount. In the fall, the Executive approved a modest increase beginning in 2012, for our executive director, whose salary had not increased in three years, simply to take into account increases in the cost of living. The balance sheet of the annual meeting is difficult to predict from year to year, depending on location, local support, and the number of registrants. Having completed our digitization of back issues of the *Journal*, we are no longer eligible to claim digitization costs from SSHRCC, and therefore face a reduction in revenues that threatens our ability to maintain our budget surpluses. These factors, in combination with both past and future inflationary pressures, have led us to reevaluate our fee structure. To avoid delay and risk the prospect of budget deficits, we feel that it is prudent to bring this question to the attention of members now. If approved, fees would take effect in 2013. This article thereby constitutes notice of our intent to table the proposal for the consideration and decision by CHA members at our spring meeting, 28-30 May 2012.

The following is the proposed Membership Fee Structure which has been discussed and is being recommended by the Executive and Council for consideration by the 2012 annual general meeting in Waterloo. Current membership fees are in brackets:

- a) \$45 for students (\$40)
- b) \$60 for those under \$50,000 in revenues (\$50)
- c) \$115 for those earning between \$50,000 and \$75,000 (\$100)
- d) \$155 for the \$75,000 to \$100,000 category (\$140)
- e) \$195 for those over the \$100,000 plateau (\$175)
- f) \$200 for institutions (\$175)
- g) \$150 for History Departments (no change)
- h) \$250 for a Sustaining Membership (no change)

FRAIS D'ADHÉSION À LA SHC

Ce rapport aborde une question importante pour tous les membres de la Société historique du Canada, à savoir, nos frais d'adhésion. Depuis trois ans, les activités de la SHC reposent sur des frais d'adhésion qui ont été approuvés par l'assemblée générale annuelle de la SHC en 2008. A cette époque, une nouvelle structure a été mise en place, principalement pour répondre à deux initiatives majeures nécessitant un financement : l'embauche d'un cadre et notre déménagement des locaux qui nous étaient fournis sans frais par Bibliothèque et Archives Canada, vers nos nouveaux bureaux commerciaux sur la rue Albert. Grâce à ces initiatives, nous avons été en mesure d'œuvrer avec succès avec des excédents budgétaires modestes tout en améliorant nos services aux membres et en augmentant le nombre d'adhésions au cours des trois dernières années. La participation à notre réunion annuelle atteint également des niveaux record. Néanmoins, des modifications à la subvention du CRSH pour la *Revue*, l'effet cumulé et continu de l'inflation, ainsi que notre désir de continuer à améliorer nos services nous obligent à recevoir l'approbation des membres pour endosser une légère hausse des frais d'adhésion pour 2013 et les années suivantes.

Tout d'abord, nous tenons à assurer les membres que votre Conseil d'administration et votre Exécutif se sont donné comme priorité de gérer les activités de l'association avec une grande prudence et économie. Tous voyages nécessaires, tels que les réunions semestrielles du Conseil d'administration, sont effectués conformément à notre politique de trouver les tarifs aériens les plus bas possibles et autres économies. Pour tout autre voyage nécessaire, tel que des réunions consultatives périodiques avec Bibliothèque et Archives Canada, nous avons réclamé la subvention maximale à BAC pour minimiser les coûts pour la SHC. Nous appliquons les principes de l'économie et de la prudence à toutes activités et dépenses de la SHC et poursuivrons dans la même veine à l'avenir. La présence d'un directeur général à temps plein nous a permis d'améliorer sans cesse notre efficacité, en particulier dans les appels d'offres de contrat pour l'impression, les voyages d'hébergement et autres dépenses. À cet égard, le Bureau a entrepris un certain nombre de mesures qui ont considérablement réduit nos coûts administratifs au cours des trois dernières années.

Parallèlement, nous avons utilisé les revenus disponibles pour améliorer les services aux membres par le biais d'initiatives telles que la création d'un nouveau site Internet nettement amélioré, la refonte du *Bulletin*, l'amélioration de la remise des prix de la SHC avec de nouveaux médias, l'introduction d'une nouvelle base de données d'historiens et d'un système pour gérer le registre des thèses en ligne, le lancement de notre série internationale de courts ouvrages et la traduction et la

publication d'une nouvelle édition de *Devenir historien et historienne*.

De même, lors de notre réunion d'automne en novembre, le Conseil a mandaté le responsable du Comité de publications et les éditeurs de la revue d'élaborer une proposition de refonte de la *Revue de la Société historique du Canada*, conformément avec notre objectif de faire de celle-ci une revue scientifique d'histoire de premier plan au Canada.

Toutefois, les coûts continuent de grimper. À l'automne, l'Exécutif a approuvé une augmentation modeste (qui a pris effet en janvier 2012) pour notre directeur général, dont le salaire n'a pas augmenté en trois ans, simplement pour tenir compte des augmentations du coût de la vie. Le bilan de la réunion annuelle est difficile à prévoir d'une année à l'autre, selon le lieu, le soutien local et le nombre de personnes inscrites. Ayant achevé la numérisation des anciens numéros de la revue, nous ne sommes plus éligibles à réclamer des frais de numérisation du CRSH, ce qui entraînera une réduction des revenus qui menace notre capacité à maintenir nos surplus budgétaires. Ces facteurs, combinés avec les pressions inflationnistes passées et futures, nous mènent à reconsidérer notre structure de frais d'adhésion. Pour éviter les retards et le risque d'une perspective de déficits budgétaires, nous jugeons qu'il est prudent de porter cette question à l'attention des membres maintenant. Si elle est approuvée, la hausse des frais d'adhésion entrerait en vigueur en 2013. Cet article constitue de ce fait l'avis de notre intention de présenter cette proposition aux membres de la SHC pour qu'ils puissent l'examiner et prendre une décision à notre réunion au printemps (du 28 au 30 mai 2012).

Ce qui suit est la structure des frais d'adhésion proposée qui a été discutée et qui est recommandée par l'Exécutif et le Conseil d'administration pour être considérée à l'assemblée générale annuelle à Waterloo. Les frais d'adhésion actuels sont entre parenthèses :

- a) 45 \$ pour les étudiants (40 \$)
- b) 60 \$ pour les moins de 50 000 \$ en recettes (50 \$)
- c) 115 \$ pour ceux qui gagnent entre 50 000 \$ et 75 000 \$ (100 \$)
- d) 155 \$ pour la catégorie 75 000 \$ à 100 000 \$ (140 \$)
- e) 195 \$ pour ceux de plus de 100 000 \$ (175 \$)
- f) 200 \$ pour les institutions (175 \$)
- g) 150 \$ pour les départements d'histoire (pas de changement)
- h) 250 \$ pour une adhésion de soutien (pas de changement)